



Dialogue Chine-Europe

« Face au changement climatique, repenser le modèle de développement global et construire une éthique citoyenne »

Conférence organisée par le Forum Chine-Europe

Paris – 2, 3, 4 et 5 décembre 2014 – 4 jours – plus de 300 participants de Chine et d'Europe

« Texte Commun »

3^e version – Août 2014

1. Nous, membres et représentants des principaux groupes sociaux en Chine et en Europe, avons décidé de nous unir pour contribuer au succès de la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique (COP21) à Paris en 2015.
2. Face à l'urgence du réchauffement, nous appelons les gouvernements et la communauté internationale à sceller un accord global ambitieux à même de limiter la hausse des températures du globe en-dessous de 2°C, par rapport à l'ère préindustrielle. Les recommandations pressantes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne peuvent plus être ignorées.
3. Pour mieux agir face au réchauffement, il faut s'attaquer à la racine du mal : notre modèle global de développement. Il est nécessaire de repenser ce modèle, de le

transformer, afin de déclencher, à l'échelle planétaire, une transition solidaire vers des sociétés durables.

4. Mais ce n'est pas à l'Europe seule, ni au monde occidental, de repenser notre modèle de développement. Pionnière de la Révolution industrielle, elle n'a plus le monopole de l'innovation et de la croissance mondiale. Rien aujourd'hui ne peut se penser – ne peut se faire – sans la Chine, nouvelle superpuissance économique du XXI^e siècle. Personne ne peut s'ériger en donneur de leçons : c'est ensemble que nous devons concevoir l'avenir. Nos deux Continents doivent saisir l'occasion de la COP21 pour proposer au monde une nouvelle voie de transition collective, susceptible d'emporter l'adhésion du plus grand nombre de pays.
5. Nous appelons les Chinois et les Européens à mieux connaître et assumer leurs différences historiques de développement, mais aussi à s'en *libérer*. Nous devons faire la lumière sur ce qui nous sépare en termes de concept de développement et de contraintes socio-économiques. C'est la seule façon de sortir de l'actuelle impasse sur la responsabilité des dérèglements climatiques.
6. Dépasser les débats stériles, c'est agir comme des partenaires *coresponsables*. Nos deux Continents doivent partager *de façon équitable* la double exigence de la lutte contre le réchauffement et de la transition vers un mode de développement durable. Partager cette double responsabilité est la condition *sine qua non* pour assurer la pérennité de notre bien commun : la Terre.

Partie I - Positions et plan d'action des acteurs sociaux chinois et européens contre les dérèglements du climat

1.1 Le dialogue entre la société civile et l'opinion publique, et les négociations intergouvernementales

Face à une gouvernance mondiale toujours centrée sur les acteurs étatiques, un nouveau mode de gouvernance semble nécessaire pour relever, à l'échelle planétaire, les défis environnementaux. Le dialogue entre la société civile et l'opinion publique doit être pris en compte dans les négociations internationales.

Les gouvernements, les ONG, les entreprises et les médias doivent renforcer leurs interactions. Au sein de la gouvernance environnementale mondiale, la Chine, en tant que grand pays émergent, doit s'efforcer de promouvoir la société civile, afin que sa voix soit entendue tant dans le pays qu'au sein de la communauté internationale.

1.2. Les initiatives communes des sociétés civiles chinoises et européennes

→ Pour la COP21 à Paris en 2015 :

- Nous appelons à un nouvel accord global légalement contraignant et prenant en compte le financement, le transfert de technologie et la transparence dans les programmes d'action sur le climat. Par ailleurs, nous souhaitons l'instauration d'une taxe carbone mondiale, ainsi que la création d'une organisation mondiale indépendante chargée de la lutte contre le réchauffement climatique.
- Nous demandons que les pays développés relèvent leurs engagements en matière de réduction de gaz à effet de serre par rapport à leurs promesses lors de la deuxième période du protocole de Kyoto.
- Nous demandons également aux pays émergents et aux pays en développement de s'investir plus activement dans la lutte contre le changement climatique, et de clarifier leurs propres engagements en matière de réduction de GES.
- Nous espérons atteindre à long terme l'objectif de zéro émission de GES grâce à une économie fondée à 100% sur les énergies renouvelables.
- Nous demandons à ce que les villes et les autorités locales jouent un rôle plus important dans la transition vers un modèle de vie et une société durables. Les réseaux de villes sont essentiels pour renforcer le dialogue international et répondre aux défis communs.
- Nous appelons à l'élaboration d'un droit et d'une justice internationales du climat, afin de protéger les citoyens du monde victimes des atteintes à l'environnement aux conséquences désastreuses sur les dérèglements du climat.

→ Les citoyens s'engagent :

- Nous appelons les citoyens chinois et européens à se mobiliser à la fois pour réduire leur empreinte carbone individuelle dans leur vie professionnelle et domestique, et pour veiller activement aux mesures prises par les gouvernements afin de fonder une société durable.
- Nous appelons à l'élaboration d'une Déclaration de la responsabilité des citoyens du monde comme base du droit international. Ce nouveau principe doit permettre de sanctionner les personnalités et dirigeants internationaux dont les actions ont des impacts négatifs sur la planète.

- Nous appelons chaque famille à s'engager dans un mode de vie bas-carbone, à la hauteur de ses moyens. Nous, les acteurs sociaux en Chine et en Europe, devons renforcer nos activités de sensibilisation dans ce domaine afin que chacun adopte des habitudes "vertes".
- Nous appelons les jeunes en Chine et en Europe à se mobiliser pour devenir des acteurs dynamiques de la gouvernance mondiale. Dans le même temps, Ils doivent pouvoir être associés à l'élaboration des politiques sur le changement climatique.

→ Les entreprises s'engagent :

- Nous, les entreprises chinoises et européennes, demandons que les gouvernements fixent un objectif global en matière de gouvernance environnementale et installent un mécanisme de coordination auquel ils participent avec les entreprises et tous les secteurs de la société.
- Nous espérons que les gouvernements mettent en place des encadrements juridiques et financiers afin d'encourager les entreprises à se mobiliser pour une société bas-carbone. Le partenariat public-privé doit être renforcé dans les projets d'éco-quartiers et de villes intelligentes.
- Nous appelons à renforcer les collaborations des entrepreneurs chinois et européens dans les projets contre le changement climatique. Nous nous engageons à investir davantage dans les technologies et innovations bas-carbone, créatrices d'emplois et de solutions durables.
- Nous nous engageons à adopter pour notre entreprise une stratégie de développement à long terme axée sur la réduction de l'empreinte carbone.
- Nous nous engageons à participer activement aux activités nationales et internationales de réduction de GES dans notre secteur d'activité.
- Nous nous engageons à établir un objectif concret de réduction de GES.
- Nous nous engageons activement dans tous les programmes qui concernent l'atténuation et l'adaptation du changement climatique ainsi que dans l'exécution des politiques de RSE. Nous acceptons de prendre nos responsabilités vis-à-vis de la société civile pour une croissance économique liée à la protection de l'environnement et au progrès social.

→ **Les ONG s'engagent :**

- Nous, les ONG chinoises et européennes, appelons à renforcer la coopération sino-européenne dans les domaines du financement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités d'agir pour atténuer et s'adapter au changement climatique.
- Nous appelons à nous inspirer les uns des autres en matière de planification urbain, pour réaliser une transition vers des villes durables.
- Nous devons créer des plateformes de dialogue autour des énergies renouvelables, pour fixer des objectifs communs permettant l'essor de l'économie circulaire.
- Nous devons renforcer le dialogue entre l'Europe, la Chine et les autres pays émergents, afin de prendre conscience de nos synergies potentielles, et d'ajuster ensemble les réponses au changement climatique.
- Nous devons nous mobiliser pour concevoir des campagnes de sensibilisation de la société aux savoirs et aux modes de vie écologiques.

1.3. Feuille de route pour des actions communes aux sociétés civiles chinoises et européennes

Première étape : les ONG aident à établir des plateformes de dialogue entre la Chine et l'Europe et à trouver des terrains de collaboration. Elles jouent un rôle de passerelle entre les deux sociétés pour éclaircir les divergences des deux Continents sur leurs stratégies climatiques.

- Nous participons à la Conférence de Lima sur le changement climatique et souhaitons qu'elle constitue un progrès politique significatif vers la signature d'un accord global et ambitieux lors de la COP21 à Paris en 2015.
- Nous demandons à ce que l'urgence climatique s'inscrive dans les Objectifs pour le Développement Durable du programme de développement pour l'après-2015.
- Nous participons à la Conférence de Paris 2015 pour faire adopter un nouvel accord légalement contraignant pour la période après-2020.

Deuxième étape : Les gouvernements, en coordination avec les entrepreneurs européens et chinois, trouvent des solutions pour traiter ensemble leurs problèmes et entament des projets de coopération. Aux yeux des Chinois, en plus de la coopération sino-française sur le

nucléaire, il paraît nécessaire que la Chine et l'Europe travaillent ensemble pour construire un marché carbone international.

Troisième étape : Le dialogue et la coopération entre l'Europe et la Chine est proposé comme modèle aux autres pays dans la lutte commune contre le changement climatique.

Partie II – Responsabilités et réponses globales au changement climatique

2.1. Les stratégies de réponses mondiales et les défis des négociations intergouvernementales actuelles

Les négociations pour lutter contre le changement climatique sont tombées dans une impasse après le sommet de Copenhague en 2009, qui n'a pas même abouti à un consensus politique de base entre les pays participants. Cet échec ne peut s'expliquer uniquement par la dominance des grands pays traditionnels ou le conflit des pays nord-sud.

L'opposition d'intérêts multiples a fragmenté les différents groupes de négociateurs, entraînant l'échec de la conférence de Copenhague. Aujourd'hui, face à la complexité des négociations internationales, un accord intergouvernemental n'est pas suffisant pour répondre au défi climatique global. Les acteurs et participants non gouvernementaux doivent s'engager à mener des actions quotidiennes au niveau local afin de permettre une lutte mondiale efficace.

2.2. La Chine et l'Europe dans les négociations climatiques : différences et convergences

En 1992, les participants à la « Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques » se sont accordés sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, ainsi que sur la mise en œuvre d'un développement durable. En 1997, le Protocole de Kyoto a imposé des objectifs de réduction d'émission aux pays développés sans inclure les pays en développement. Ces vingt dernières années la Chine s'est engagée à respecter les principes initiés lors de ces deux étapes des négociations climatiques.

L'écart évident dans le développement technologique, économique et social entre l'Europe et la Chine a eu une influence sur leurs positions dans les négociations internationales sur le climat. L'Europe a toujours joué un rôle de *leader* dans la lutte contre le changement climatique. Toutefois, les deux Continents ont les mêmes objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre et de lutte contre le réchauffement climatique. Les Chinois, comme les Européens, partagent la vision d'une action concertée sur le climat au sein de la communauté

internationale. En 2015, la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Paris est une opportunité essentielle pour établir un consensus mondial et adopter un accord légalement contraignant.

2.3. Différences historiques et responsabilités communes aux sociétés chinoises et européennes

En accomplissant la première révolution industrielle, l'Europe a atteint un niveau de développement très avancé. Mais ce développement est devenu destructeur pour l'environnement, dès lors qu'il s'est étendu et massifié dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. La Chine, elle, a connu un développement fulgurant mais qui date seulement des 35 dernières années. Aux yeux d'un grand nombre de Chinois, la responsabilité du réchauffement climatique revient donc historiquement aux pays développés. Ces derniers ont reconnu cette responsabilité historique dès 1992. Pour nuancer, les Européens rappellent que les questions environnementales et les connaissances associées n'ont émergé que dans les années 1970, et qu'il a fallu vingt ans pour qu'elles fassent cause commune. Dès lors, certains pays, dont l'Europe, ont pris les devants dans la réduction des émissions de gaz à effets de serre au sein du Protocole de Kyoto.

En Chine, alors que le développement arrive à un stade où les émissions de carbone augmentent de façon exponentielle, c'est le moment opportun pour effectuer un saut technologique. Cela passe par des innovations organisationnelles et des changements de comportement, en sorte de créer une économie bas carbone compétitive. Pour ce faire, les Chinois demandent un soutien financier et technologique renforcé de la part de l'Europe et les pays développés.

Face au changement climatique, les gouvernements se renvoient les responsabilités de l'adaptation et de l'atténuation comme une « patate chaude ». Or, parmi les acteurs sociaux en Europe, beaucoup pensent que tous les pays devraient désormais considérer la stabilité du climat et des ressources naturelles en général, comme un bien commun. Cette « communauté de biens » doit primer sur les règles de concurrence qui aujourd'hui dominent le droit en économie. Ainsi la responsabilité pour chaque Etat d'agir doit-elle être proportionnelle à son avoir, à son pouvoir ou à son savoir. Dans cette optique, les objectifs de développement durable permettront d'identifier les actions à mener au niveau global pour la bonne gestion de ce bien commun et le respect solidaire d'objectifs équitablement fixés et respectés.

Partie III – Face au changement climatique, repenser le modèle de développement global : 12 thèmes de dialogue et de stratégies de réponses sino-européennes

Pour relever ensemble le défi climatique, il nous faut revisiter les grands thèmes du développement durable. Nous en avons ciblé douze pour élaborer, à travers autant d'ateliers de travail, des stratégies de réponses communes aux Chinois et aux Européens. Ces ateliers – qui permettront d'amender et d'enrichir ce Texte Commun – sont le corps de la Conférence organisée par le Forum Chine-Europe, du 2 au 5 décembre 2014, à Paris, Genève, Bruxelles, Lyon et d'autres villes françaises. Plus de 300 participants issus des principaux groupes sociaux des deux Continents apportent leurs problématiques et leurs solutions durables. Pour mieux se comprendre, et avancer ensemble.

3.1. La transition vers des villes durables :

Dans le monde développé comme dans les pays en développement, il y a une nécessité urgente de faire entrer les villes dans une transition vers un modèle plus durable. L'Europe a pris de l'avance sur ce terrain et accumulé une grande expérience, à l'image des éco-cités et éco-quartiers anglais, suédois ou allemands. La Chine, elle, a débuté des programmes-pilotes, mais pour assurer leur réussite, il est nécessaire de renforcer les plateformes de dialogue et d'échange de solutions durables.

3.2. Economie circulaire, technologies vertes et transition énergétique :

Bien que la Chine et l'Europe ne soient pas dans la même phase de développement économique, l'économie circulaire constitue un objectif commun. Aussi faut-il réaliser ensemble les efforts nécessaires dans les domaines de l'exploitation et de l'utilisation efficace des ressources, du recyclage ou encore de la consommation verte.

La transition énergétique questionne la place de l'énergie nucléaire dans le mix énergétique. A ce sujet, il existe une grande divergence entre l'Europe et la Chine. Aux yeux des Chinois, la coopération sino-française sur le nucléaire est un exemple à suivre pour le développement commun des énergies renouvelables. Selon eux, la France est un leader mondial dans ce domaine et cette coopération doit permettre de soutenir le développement technologique de la Chine dans le nucléaire et d'en augmenter la proportion dans son mix énergétique. En revanche, de nombreux Etats européens ont décidé d'ajuster leurs politiques, de fermer des centrales nucléaires et de réduire la part du nucléaire dans leur mix énergétique, en particulier après la catastrophe de Fukushima.

3.3. Gestion du carbone, commerce du carbone et la transition énergétique :

Gestion du carbone : Une société bas-carbone se crée quand chacun d'entre nous respecte un mode de vie sobre en carbone et un modèle de consommation durable. Cela s'applique aux individus, aux entreprises, mais aussi aux pouvoirs publics qui doivent s'efforcer de respecter une stratégie bas-carbone (transports, énergie, etc.).

Commerce du carbone : L'élargissement du marché carbone permettrait l'émergence de nouveaux secteurs tels que celui de l'audit carbone, la gestion des actifs carbone ou encore la finance carbone, etc. La problématique des émissions de carbones est indissociable du fonctionnement et de la recherche de profit des entreprises.

Cependant la Chine et l'Europe font face à des problèmes différents. La Chine cherche à s'inspirer du modèle européen pour lancer son marché carbone tandis que l'Europe s'interroge sur la façon de réguler son marché. Ainsi, l'augmentation du prix du carbone constitue un enjeu important, notamment pour inciter les entreprises à investir dans de nouvelles technologies propres. Quel mécanisme adopter ?

3.4. Responsabilité sociale des entreprises et lutte contre le changement climatique :

Dans le contexte du changement climatique, réduire les émissions de GES et économiser des énergies font partie des responsabilités sociales des entreprises. Il est nécessaire qu'elles mettent en place, au sein de leurs activités, un mécanisme d'évaluation des émissions de carbone et s'engagent dans des projets de réduction des émissions de GES. Pour défendre leurs propres intérêts, les entreprises doivent se mobiliser activement dans l'élaboration des critères d'émission de CO₂. Un système de sanction/récompense pourrait les motiver également à appliquer les quotas. Par ailleurs, elles ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion des ressources naturelles et le traitement des déchets.

3.5. Consommation et production durables :

En Europe et en Chine, le principe d'une consommation et d'une production durables doit s'adapter aux conditions différentes des deux continents. Les Européens conçoivent cette thématique comme la réduction, voire l'abandon de la consommation somptuaire et de la grande consommation qui excède les besoins, afin de revenir à un mode plus rationnel de consommation (garantie de fabrication plus longue, moins de produits jetables, plus de produits réparables, etc.).

Quant aux pays en développement, dont la Chine fait partie, ils considèrent d'abord qu'il ne faut pas entreprendre de consommation excessive et insoutenable par rapport au niveau réel de développement et de production actuel. Un grand nombre de pays en développement s'inquiète d'abord de produire suffisamment pour réduire la pauvreté et satisfaire tous les besoins de leur population, en remettant les autres considérations à plus tard.

3.6. Sobriété en carbone : prise de conscience, éducation et communication :

La prise de conscience de la nécessaire sobriété en carbone est fondamentale pour transformer un mode de développement économique irrationnel en développement durable. La sensibilisation à travers la diffusion d'informations et de connaissances est elle aussi essentielle. Même si, en raison de différences de trajectoires historiques et de niveau de vie, les sociétés chinoises et européennes ne partagent pas le même degré de sensibilisation au changement climatique, elles possèdent toutes les deux une vision et des objectifs communs afin de renforcer la prise de conscience.

Eduquer et communiquer sur les enjeux du changement climatique passe par la réalisation de sondages d'opinion, d'études, d'interventions dans les établissements scolaires, l'administration et les entreprises. Il convient d'enrichir les programmes dès le début de la scolarité avec les principes d'un comportement responsable. Il faut également organiser des actions qui permettent aux citoyens d'expérimenter des modes de vie et de comportements sobres en carbone.

3.7. L'adaptation au changement climatique :

La réponse au dérèglement climatique doit s'appréhender non seulement à travers l'atténuation des émissions de GES mais également à travers l'adaptation au changement climatique. Si, dans un premier temps, une attention moindre a été portée à la question de l'adaptation, la conférence de Copenhague de 2009 l'a placée au cœur des négociations internationales.

A l'heure actuelle il y a un besoin urgent de mettre en place des centres de recherche. L'adaptation doit être intégrée à de nombreux secteurs ou politiques transversales. Celle des zones urbaines littorales ainsi que de l'agriculture sera au cœur du dialogue sino-européen. D'une certaine manière, tous les pays sont des « débutants » au sujet de l'adaptation. Il faut alors s'efforcer de populariser ces politiques et ces actions.

3.8. La jeunesse et l'action individuelle face au défi climatique :

La jeunesse est souvent aux avant-postes des actions citoyennes. Elle représente aussi l'avenir de la lutte contre le changement climatique. Il faut donc réfléchir aux moyens de l'inciter à y participer. Ce sont d'abord les pouvoirs publics qui peuvent encourager les médias traditionnels et les réseaux sociaux à multiplier les émissions et les contenus adaptés à la jeunesse de façon à lui transmettre une « éthique de l'environnement ». Pour transformer les jeunes en acteurs, les médias pourraient aussi leur offrir une expérience participative de « journalistes du climat », de façon à ce qu'ils observent, fassent des enquêtes de terrain et contribuent au débat climatique. Par ailleurs, il est important d'associer la jeunesse au processus de décisions, à l'image du Programme des Délégués de la jeunesse des Nations Unies.

3.9. Santé et climat :

11

Les études scientifiques récentes font le même constat : le changement climatique a une influence déterminante sur la santé physique et psychologique des hommes et des femmes. Quels sont les impacts du changement climatique sur la santé ? Quelles réponses apporter face aux crises sanitaires qui en découlent ? Cet atelier sera l'occasion de dialoguer sur les solutions de réduction de GES à envisager, afin de garantir la santé publique.

3.10. Justice, environnement et climat :

Il existe de grandes différences entre la Chine et l'Europe sur les modalités et les procédures du droit de l'environnement. En Chine, les lois de protection de l'environnement se sont développées en quelques années. Dans la décennie 90, des projets de lois ont été adoptés sans qu'il y ait d'exécution efficace des mesures. Par contraste, les politiques environnementales font partie des grands succès de l'Union européenne. En effet, l'UE est parvenue, plus facilement que dans d'autres domaines, à engager une action commune. Le Paquet Energie-Climat a été adopté en 2008. Toutefois, nos deux continents partagent l'objectif de promouvoir, à travers le droit, la protection de l'environnement et une réponse efficace aux changements climatiques.

L'émergence d'un droit international du climat est au cœur des enjeux globaux. Le 31 janvier 2014, des personnalités et des organisations européennes du monde politique, judiciaire et associatif ont lancé une Charte de Bruxelles pour la création d'un tribunal pénal européen et d'une Cour pénale internationale pour l'environnement et la santé. D'autres préfèrent un « Tribunal de conscience » à un organe judiciaire supranational. Tous considèrent l'urgence à renforcer la protection des citoyens contre les atteintes à l'environnement.

3.11. Mécanismes de financement de la transition énergétique :

Comment financer la transition énergétique, stratégie essentielle pour atténuer autant que s'adapter aux effets du changement climatique ? Comment attirer le capital privé et utiliser au mieux le capital public ? Quelles seraient les modalités de mise en œuvre d'une politique « non conventionnelle » visant à refinancer des crédits aux investissements bas-carbone ? Le point de départ de la réflexion est la recherche de mécanismes de financement plus efficaces et à plus grande échelle. Le débat peut aussi se placer sur la recherche de nouveaux mécanismes en phase avec la révolution technologique de l'Internet. Un certain nombre de plateformes de financements participatifs (*crowd funding*) en ligne ont ainsi permis de financer des projets du secteur énergétique.

3.12. Eau et climat :

La Chine et l'Europe doivent affronter les mêmes défis face aux problèmes qui relient l'eau et le climat. Les deux continents font face à une forte pollution de leurs fleuves : le Yangzi en

Chine, le Rhin en Europe. Même si les situations locales diffèrent, le souci de la qualité des ressources en eau est le même. Cela nécessite une collaboration scientifique des deux côtés pour éviter ou atténuer les conséquences néfastes du changement climatique sur les fleuves. L'utilisation des ressources en eau constitue également un moyen de la lutte contre le changement climatique à l'image du projet « Genève Lac Nations » du Lac Léman, un système thermique qui consiste à utiliser l'eau profonde du lac pour rafraîchir et chauffer plusieurs bâtiments d'un quartier.